

SÉANCE DU 06 AVRIL 2021
CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, DESPONT Annie, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël, MALBY Patrice

Secrétaire de séance : DEBIARD Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 02 MARS 2021

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 02 mars 2021.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES MARCHÉS

Les élus approuvent à l'unanimité l'avenant au règlement intérieur des marchés joint en annexe. Le nouveau règlement notifie l'installation du marché dominical sur la place du monument et l'élargissement des horaires du marché du lundi jusqu'à 22 heures.

Délib. 202116

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

AFFAIRES BUDGÉTAIRES

Compte administratif 2020

Nadine LAFON, maire de la commune, quitte la séance et Joël LAFON, 1^{er} adjoint, présente le compte administratif 2020. Il apparaît un excédent de fonctionnement de 130 636,35 € et un excédent d'investissement de 7 068,08 €, soit un excédent total de 137 704,43 €.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des 10 élus présents.

Délib. 202113

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	10	10	0	0

Compte de gestion 2020

Nadine LAFON, maire de la commune, revient en séance et les élus approuvent à l'unanimité le compte de gestion élaboré par la trésorerie et conforme au compte administratif.

Délib. 202112

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Taux d'imposition 2021

Les élus décident à l'unanimité de conserver les taux d'imposition de l'année précédente soit : 107,40% pour la taxe foncière non Bâti et 25,07% pour la taxe foncière Bâti. Toutefois, la loi de finance prévoit que les communes récupèrent à partir de 2021 le taux sur la taxe foncière Bâti qui était fixé par le département et qui s'élevait, pour le Lot et Garonne à 27,33%. De ce fait, le nouveau taux sera de 25,07 + 27,33 = 52,40% (pour la taxe foncière Bâti).

Le total de ressources fiscales attendu (y compris la TH et les allocations compensatrices) est de 242 779 €.

Délib. 202114

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Budget primitif 2021

Le budget communal joint en annexe s'équilibre à la somme de 517 238,12 € en fonctionnement et 183 188,68 € en investissement. Il est adopté à l'unanimité.

Délib. 202115

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

PLAN COMMUNAL DE SÉCURITÉ

Marie MARTIAL informe les élus de la nécessité de réviser le plan local de sécurité afin de faire face à des catastrophes telles incendie, glissement de terrain, inondations... Chaque élu s'inscrit dans une équipe de travail sur l'alerte, l'accueil ou la logistique.

COMMISSION CHEMINS

Jacobia HOOGENBERG donne le compte-rendu d'une réunion entre un groupe d'élus, Daniel BORIE et Sophie GARGOWITSCH (conseillers départementaux) et Didier

CAMINADE (président de Fumel Vallée du Lot). La réunion a permis de présenter les projets de mise en place d'un centre de randonnées VTT à Lacapelle-Biron et de voir avec eux quels financements pouvaient être obtenus.

CAPFUN LE MOULINAL

Un groupe d'élus a rencontré les responsables du village de vacances Cap Fun Le Moulinal qui doit implanter 54 nouveaux mobil homes avant l'été sur un terrain situé sur la commune de Lacapelle-Biron. Nadine LAFON informe que pour sécuriser la zone, en particulier la traversée de la route départementale, une zone d'agglomération, avec limitation à 50 km/h, devra être créée avec mise en place de panneaux d'entrée et de sortie : « Le Moulinal – Commune de Lacapelle-Biron » et « Le Moulinal – Commune de Biron ». Ceci permettra l'installation de deux plateaux surélevés dans la partie la plus fréquentée avec une zone à 30 km/h.

Elle indique par ailleurs que le cheminement piétonnier longeant la RD prévu dans le premier projet n'existe plus.

Johanna DEN HEIJER propose que les containers à ordures en place à l'entrée du chemin de la Vayssière soient supprimés avant l'été. Il semble que tous les riverains soient d'accord. Michel DEBIARD demande quelle part de fiscalité (taxe de séjour, FB, FNB) revient à la commune de Lacapelle-Biron et à la communauté des communes Fumel Vallée du Lot.

SAINT-AVIT

Madame TRUCHOT fait don à la commune de photos agrandies des fresques de l'église de Saint-Avit et a écrit des textes explicatifs pour une meilleure découverte par les visiteurs. Les panneaux seront installés sous les fresques. Par ailleurs, elle a établi un plan du village avec les échoppes qui y existaient. Ce plan pourrait faire l'objet d'une plaquette pour visiter le hameau.

PAYS AU BOIS

Sébastien CAILLER, gardien du château de Biron a pris contact avec des communes et des sites touristiques du « Pays au bois » afin d'étudier la possibilité de développer des outils communs de développement touristique.

COMMERCE

Un groupe d'élus a rencontré les propriétaires de l'Épicerie. Ceux-ci ont présenté leur projet d'aménagement qui débutera le 3 mai. Le magasin souhaite offrir les services de « La Française de jeux » et obtenir un débit de tabac. Les propriétaires pourront bénéficier du soutien du FISAC.

VACCINATION

Les élus prendront contact avec tous les habitants âgés de plus de 70 ans pour dresser la liste de ceux qui souhaitent être vaccinés. Leurs noms et numéros de téléphones seront fournis au service chargé de les convoquer sur le site de Villeneuve/Lot.

MARCHÉ DOMINICAL

Nadine LAFON dresse le bilan de l'ouverture du marché dominical et se félicite de la réussite du projet mené avec Nicolas DAUBANES et Pollen.

Les élus s'inscrivent sur l'agenda pour l'ouverture des marchés dominicaux.